

Diplôme d'Etat - ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL



Prérequis

- Avoir 18 ans (avant le 31/12/24) et moins de 30 ans le jour de la signature du contrat
- Et être inscrit(e) dans un institut de formation partenaire

NB: Accès direct pour les personnes ayant trouvé un contrat d'apprentissage / Pour les personnes en situation de handicap, aucune limite d'âge

Inscription et rentrée

Période de rentrée : Septembre

Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrée et les conditions d'admission

Tarif

Le coût de la formation est pris en charge par l'entreprise d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT, ...) sous condition de signature du contrat dans les 3 mois avant ou après la date de rentrée

Objectifs

- Évaluer et mettre en oeuvre un plan d'aide négocié
- Concevoir et mener des actions avec les groupes
- Impulser et accompagner des actions collectives
- Observer, analyser, exploiter les éléments qui caractérisent une situation individuelle, un territoire d'intervention ou des population et anticipe leurs évolutions
- Etablir une relation professionnelle
- Assurer une fonction de médiateur

Contenu de la formation

- DC1 - Interventions professionnelles en travail social (individuelles et collectives)
- DC2 - Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social
- DC3 - Communication professionnelle en travail social ;
- DC4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Niveau 6

Code RNCP : 34824

Certificateurs :

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Ministère chargé de la solidarité

Date d'échéance : 31-08-2026

Durée de la formation en apprentissage

- 36 mois
- 1740h d'enseignements théoriques
- Temps employeur défini selon le calendrier d'alternance

Diplôme d'Etat - ASSITANT DE SERVICE SOCIAL

JE M'INSCRIS
ICI



Validation

- Ecrits sur table;
- Evaluations pratiques;
- Evaluations orales;
- Dossiers à construire en individuel ou en groupe

Modalités pédagogiques

L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de TP, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle. L'apprenti(e) se voit confier la réalisation d'une mission par l'établissement. Son bon déroulement est suivi conjointement par un maître d'apprentissage (entreprise) et par un tuteur pédagogique (institut de formation partenaire)

Intervenants

Formateurs permanents, intervenants extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation

Poursuite d'études

- Diplôme d'Etat d'Éducateur de jeunes enfants
- Diplôme d'Etat d'Éducateur spécialisé
- Diplôme d'Etat de Conseiller en économie sociale et familiale

Institut de formation partenaire

École de Service Social de la CRAMIF

Paris (75)

01.44.65.79.99

Jérôme BONTEMPS

01.75.61.84.00

jerome.bontemps@adafors.fr

